

Contrat d'objectifs 2009-2012 - Ariège

Nom et adresse de l'établissement :

LP ARISTIDE BERGES ST-GIRONS
AVENUE DE LA GARE BP 116 09201 ST GIRONS CEDEX

Prénom et nom du chef d'établissement :

Andrée Fort

N° d'établissement : 0090019X

N° de téléphone : 05.34.14.36.50

Email : 0090019X@ac-toulouse.fr

N° de fax : 05.34.14.36.58

Formations dispensées :

CAP MENUISIER INSTALLATEUR / CAP PREPARATION ET REALISATION DES OUVRAGES ELECTRIQUES
BAC PRO TECHNICIEN BATIMENT:EE / BAC PRO TECHNICIEN BATIMENT:ORGO
BAC PRO AMENAGEMENT FINITION / BAC PRO TISEC
3° DECOUVERTE PROFESSIONNELLE

Vu :

La loi n° 2005-380 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

Le décret n° 85-924 modifié par les décrets n° 2005-1145 du 9 septembre 2005 et n° 2005-1178 du 13 septembre 2005.

Le courrier du recteur du 24 janvier 2006.

Le conseil d'administration réuni le

L'établissement LP ARISTIDE BERGES ST-GIRONS s'attachera à mettre en place le contrat d'objectifs figurant en dernière page pour la période 2009-2012.

Le Recteur

L'IA-DSDEN

Le chef d'établissement

Olivier Dugrip

Gilles Amat

Andrée Fort

Caractéristiques de l'établissement en données qualitatives

Instantané sur l'EPLE : Résultats scolaires, implication de l'équipe, besoin en formation, qualité de la vie scolaire, image de l'établissement...

Les cap obtiennent chaque année d'excellents résultats (entre 90 et 100 %), les résultats en BEP sont en augmentation, mais plus faibles que la moyenne académique. En bac pro on reste tributaire des effectifs qui font varier le taux de réussite

Les relations se sont rééquilibrées dans la communauté éducative et les équipes sont prêtes à travailler ensemble autour de projets.

Des formations SAFCO seront demandées

La vie scolaire souffre d'un manque avéré d'encadrement mais apporte avec l'appui du chef d'établissement des réactions aux problèmes.

L'image de l'établissement est en hausse

Points forts :

- 1 - La mobilisation des équipes pour la réussite de tous. Le lycée est en capacité de produire de la réussite (comparer les csp, les résultats à l'entrée aux taux de qualification à la sortie). L'implication des ATOSS est un atout supplémentaire (faible absentéisme, stabilité).
- 2 - La reconnaissance et la crédibilité de l'établissement sur la commune, auprès des partenaires du bâtiment (consulaires, entreprises)
- 3 - L'utilisation des TICE, des projets innovants, une formation professionnelle dynamique

Points faibles :

- 1 - L'ancienneté de poste de certains personnels induit un déficit de projection et de suivi effectif dans certains services
- 2 - La lourde proportion d'interne, nécessite une réévaluation des rôles des encadrants pour s'adapter aux besoins nouveaux des adolescents
- 3 - Des jeunes adolescents limités dans leur projet professionnel par la difficulté à quitter le département

Axes de développement :

- 1 - Développer le travail en équipe
- 2 - Valoriser l'image de l'établissement, stabiliser les effectifs
- 3 - S'ouvrir à l'extérieur (partenariat d'entreprises, partenariat avec d'autres lycées, adaptation de formations aux besoins locaux par l'intermédiaire du GRETA...)

Contrat d'objectifs

1er levier de progrès :

Objectif :

Acquérir la Labellisation 'lycée des métiers'

Stratégie de développement :

- 1 - Mise en oeuvre du cahier des charges pour la labellisation.
- 2 - Mise à plat des référentiels par un travail de groupe en équipes pédagogiques.
- 3 - Mise en place de l'E.E.D.D en inter-disciplinarité ; développement d'actions de formation.
- 4 - Expérimentation de L'ENT

Résultats attendus :

Labellisation 'lycée des métiers'

2ème levier de progrès :

Objectif :

Développer une stratégie de projet personnalisé pour les élèves

Stratégie de développement :

- 1 - Projet scolaire : évaluation des élèves entrants, modules, mise en place d'aide individualisée et d'aide aux devoirs.
- 2 - Projet vie scolaire : renforcement de l'équipe relais, mise en place d'un accompagnement pour les élèves qui décrochent.
- 3 - Projet CESC : construire de jeunes adultes responsables et en faire des consommateurs informés.

Résultats attendus :

- 1- Diminution du taux de redoublement et augmentation du taux de poursuite scolaire
- 2 - Diminution du taux d'absentéisme et diminution des risques de décrochage
- 3 - Amélioration du comportement alimentaire des adolescents

3ème levier de progrès :

Objectif :

Parcours culturel de l'élève.

Stratégie de développement :

- 1 - Mise en place de projets culturels et sportifs permettant une approche différente des connaissances souvent liées au programme.
- 2 - Oeuvrer dans le traitement de l'élève de Lycée Professionnel pour favoriser l'égalité.

Résultats attendus :

- 1- Approfondir des connaissances
- 2- Développer une approche critique
- 3 - Permettre l'ouverture d'esprit